

pour les miliciens estropiés, au lieu de £4 et £5, ainsi qu'il étoit arrêté dans l'ancien Bill.

A la 31e. clause il s'éleva de longs débats au sujet d'une motion pour exempter les Avocats; qui fut négative.

Pour 10. Contre 20

La même division eut lieu sur une proposition pour exempter le Surintendant des Postes.

Le Comité se leva, et il eut permission de siéger de nouveau.

Vendredi, 11 Mars.—La Chambre en Comité sur le Bill des Milices.

Il s'éleva encore quelques débats sur la 32e. clause. La division fut de 16 pour. Contre 12.

Mr. Lees demanda ensuite la considération de la 4e. clause, qui avoit été renvoyée. Ce qui fut accordé; et on commença par prendre en considération l'amendement de Mr. Le Juge De Bonne pour retrancher de cette clause les villes de Québec et Montréal. Après de longs débats dans lesquels les arguments de part et d'autre étoient à peu près les mêmes que ceux donnés dans les débats de Mardi. L'amendement fut accordé par une majorité de 7. Pour 19. Contre 19.

Les heures d'exercice furent ensuite fixées à 3 au lieu de 4; et l'amende pour ceux qui ne se trouveroient pas à l'exercice fixée à 5s. et 10s. pour chaque récidive.

Mr. l'Orateur proposa de fixer les jours d'exercice par la loi. Il fut décidé qu'ils seroient fixés par l'officier commandant la division. Le Comité se leva ensuite pour siéger de nouveau demain.

[The following paper has perhaps very little other merit than to show the State of the Trade of Canada for some years before and after the Conquest: But if we may consider the prosperity and Trade of an European Colony, as one and the same thing, the consideration of the then State of the Trade, compared with its present State will give rise to many pleasing reflections: at the same time, if those who make this direction of Public Affairs are inclined to enquire into the causes which have raised us from the dependency in which it appears the State of Trade at the date of this Memoire has thrown the Colony, they will be enabled to make some important conclusions and calculations for their future government.

This Memoire may be already in the hands of many persons. It has been handed to us by a gentleman to whom this work is under many obligations. It was written by a Mr. Pellissier who we are informed was once a respectable Merchant in Canada.]

ME'MOIRE

Concernant les facultés de la Province de Québec, pendant les Années 1749, 50, 51, 52, 53, 54, et 55, comparés à son Etat actuel. Le 24 Jbre, 1764.

Le commerce de la province de Québec (connue cy devant sous le nom du Canada) ne s'étoit jamais vu si florissant que sous les dernières années de la domination française.

Quoi qu'au milieu des troubles de la guerre, ce haut degré d'élevation qui sembloit annoncer à ses habitants les fortunes les plus brillantes, ne leur eût que trop fait connoître, par une triste expérience, que la médiocrité leur eût été mille fois plus avantageuse. Cette lueur de Richesses s'est évaporée par la perte de la majeure partie de leur papier, comme une fuite nécessaire de la mauvaise administration des personnes chargées des Deniers du Roy.

La reddition de cette Colonie n'a point fait sa peste: ceux qui la composoient s'y seroient vus mourir de faim au milieu de la splendeur de leur fortune apparente. Il est inutile de retracer leurs malheurs, la paix les a tous effacés: sans cesse occupés depuis ce tems à les réparer plutôt qu'à se plaindre, ils n'ont rien négligé pour faire renaitre de leurs cendres les tristes restes du fruit de leurs travaux. A la veille de manquer de tout dans une Colonie épuisée par le fléau de la guerre, ce n'a été qu'à la faveur du Bon Gouvernement qu'ils sont parvenus d'établir les fondemens d'un nouveau bien être sur les ruines du précédent.

Flattés du succès de leurs nouvelles entreprises, ce même bien-être est à la veille de se dissiper, si l'ancienne Angleterre ne daigne regarder cette province comme un enfant au Berceau, qui lui tend les bras, et réclame son appui jusqu'à ce que ses forces lui permettent de se soutenir par elle-même.

Ce point d'appui, qui doit décider aujourd'hui de son sort, est, d'autant plus important, que